

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2020
A LA POMMERAYE (49)

Clubs présents : Ducati Club de France, MTT Herblinois, MC de la Loire Atlantique, MC De La Divatte (mandat non-valable), CM Sucéen, MC de la Grée, Douaud Passion MX, MC Slider Endurance, Les Anges Gardiens, Hérisson MC, MC Nozéen, MC Turballais, MC du Tenu, MC Baugeois, TC Chalonnais, MC Angevin, ACSM Chavagnes, Auto Club d'Anjou, Brissac MC, MC Château-Gontier, MC d'Ernée, Daon MX, MC du Maine, ASM De l'ACO, MC St Léonard, AM de la Sarthe, MC Suzerain, GS Torcé, MC Montgesnois, ASM 24H ACO, ASCOP Moto Le Mans, Kick MC, Evailé Sport TT, MC Chauchéen 85 (0 voix), MC Luçonnais, MC Pays des Olonnes, MC Fontenay, L'A.Mo.To, Moby Delta Cross, MC Les Cerfs-Volants, Amicale Laïque Le Boupère, TT Landais, MCI Thorigny, MC de la Vie Apremont, MC Les Meillerets 85, MC Challandais, Association Chaillezaise De Sports Tous Terrains, MC Herbretais Holeshoot, MC Les Morfalous, Association Sportive de la Vallée de l'Yon, MC Pit lane Endurance (licence du mandaté non active).

Clubs excusés/absents : 2V-Racing, Association Meilleréenne des Sports Mécaniques, MC Marnais, Amicale Moto Club Sévérac, MC Don Conquereuil, Drefféac Evasion Moto, MC Val de Loire, MC Vicross, MC de Vue, AM d'Allonnes et Brain, MC Durtal les Rairies, Moto Loisirs, MC Les Découvertes, Trial Club 72, Moto Sport Passion, MC Mécasport 72, Moto Challenge Endurance Team, MC Vaas, MC Trajectoires, MC Trajectoire Grand Prix, MX School, MC Team Racing 85, MC Les Pirates.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Jean-François ouvre la séance et indique la présence de 51 Clubs dont 48 votants sur 74 pour 2911 voix sur 3491. Le quorum est atteint pour cette Assemblée Générale. Le tiers des membres votants, c'est-à-dire disposants du droit de vote en vertu de l'article 5.3 des présents statuts représentant au moins le tiers des voix dont dispose l'ensemble des clubs de la Ligue.

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 : PV accepté à l'unanimité des membres présents.

Patrick COUTANT, le Président de Ligue, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT : Patrick demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année, notamment Norbert AUDUREAU Officiel engagé sur les circuits de vitesse ou les pistes de moto-cross. Durant cette année, il a continué à poursuivre le travail entrepris et remercie Jean-François MORIN et les 2 secrétaires de la Ligue pour l'avoir épaulé dans cette lourde tâche. En 2019 les efforts de la Ligue ont été fixés sur 3 axes : le maintien de notre Aide Exceptionnelle aux Clubs organisateurs avec la prise en charge du montant des assurances à hauteur de 800€, la prise en charge au réel des frais de déplacements de nos Officiels et la distribution de coupe-vent et tee-shirts aux couleurs de la Ligue à nos Commissaires, les différentes aides aux pilotes notamment pour les différentes Coupes des Régions et l'organisation de stages en Motocross et Trial. Patrick revient sur le stage dédié aux féminines, annulé fin 2019 en raison des conditions climatiques et reporté aux 07 et 08 mars 2020. Evelyne BRETON, représentante Féminine de la Ligue, est déjà à pied d'œuvre pour l'organisation d'un autre stage en fin d'année. Il remercie nos 78 Clubs pour les

organisations des différents Championnats du Monde, de France ou de Ligue qui se sont déroulés sur notre territoire. Après avoir énoncé les Team et pilotes récompensés lors de notre Remise des Prix du 08/12/2019, il félicite les personnes élues ou réélues à la présidence des CMD de leur département, à savoir : CMD 44 : Chantal GRATIEN, CMD 49 : Géraldine GROSBOIS, CMD 53 : Daniel DUVAL, CMD 72 : Pierre DERRIEN, CMD 85 : Laurent POUPIN. Ces derniers sont conviés à un séminaire de tous les Comités Départementaux Français à Paris le 20/04/2020. Concernant l'année à venir : le calendrier est à la hauteur de ces dernières années avec 60 épreuves environ, le deuxième Trophée des Clubs se déroulera à Barbechat le 24/05/2020, le Collectif Ligue MX perdurera en 2020, la Commission Vitesse fait revenir l'Ecole Moto Itinérante FFM sur la piste du CIK au Mans le 06/06/2020. Il rappelle que l'environnement étant un des enjeux de notre société, la Ligue continue de soutenir ses Clubs pour leurs organisations éco-responsables (environ 5 000€ d'aide en 2019, les Clubs concernés se verront remettre un chèque dans le courant de la matinée). Il rappelle que la Ligue et le service juridique de la FFM sont à l'écoute en cas de besoin. 2020 sera une grande année pour la Ligue avec l'élection d'un nouveau Comité Directeur aujourd'hui, il informe que c'est Jean-Claude PICARD, doyen du Comité Directeur sortant qui dirigera l'Assemblée Elective. Une année importante également pour la Fédération, le 09/10/2020, celle-ci renouvellera ses instances dirigeantes et son Président, Patrick précise que Jacques BOLLE ne se représentera pas car il a atteint la limite de mandat. Il termine en remerciant nos partenaires institutionnels : le Conseil Régional des Pays de la Loire, la DRJSCS, le CROS, la presse et l'ensemble des clubs et des bénévoles. Il termine en souhaitant une bonne Assemblée et de beaux succès à notre Ligue.

(Voir rapport en annexe).

APPROBATION DU RAPPORT MORAL : *rapport approuvé à l'unanimité.*

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETARIAT : Jean-François MORIN précise qu'il sera le porte-parole des différentes Commissions et Collèges. Il commence par un comparatif chiffré :

- du nombre des clubs affiliés en 2018 et 2019, montrant une diminution du nombre de clubs affiliés passant de 82 à 78 clubs (2 nouveaux clubs et 6 non ré-affiliés),
- de la répartition des clubs dans le territoire ligérien (24 clubs dans le 44 (31%), 11 dans le 49 (14%), 4 dans le 53 (5%), 16 dans le 72 (20%) et 23 dans le 85 (30%),
- la répartition des licences : 3093 en nationale (-0.5% dont -5% en compétition et +6% en entraînement), 873 en officiels (idem qu'en 2018), 435 en une manifestation (+21%), 215 autres (+19%), 124 en inter et 53 en tourisme (+50%),
- du nombre d'épreuves en 2019 : 61 épreuves inscrites et 6 épreuves annulées. 55 épreuves (+3%) ont été réalisées par 40 clubs organisateurs (41 en 2018). Ces épreuves ont été réparties par discipline : 30 en MX et Endurance tt, 8 en Trial, 11 en Vitesse, 1 en CCP et 5 en Tourisme. Au niveau des départements suivants : 83 dans le 44, 6 dans le 49, 1 dans le 53, 15 dans le 72 et 19 dans le 85,
- de la vie de la Ligue : 22 réunions (2 bureau, 4 comité directeur, 8 au siège, 8 commissions/collèges). 246 jours d'ouverture du secrétariat. Modification du règlement intérieur avec la création d'une nouvelle commission : la CCP avec 3 membres. Ainsi que le nombre de postes de la commission Tourisme. Mise en place du nouveau site de la Ligue ainsi que la création d'un compte Facebook, Instagram et Twitter.
- 49 sessions : 16 sessions CASM (377 inscrits et 5 en individuel), 17 sessions Guidon (31 validés), 2 sessions en spécifique, 3 ODC et OCS validés.

Jean-François reprend les différents rapports d'activités des commissions et collèges – voir les rapports en annexe. Remerciements à Jean-Pierre Guillotin d'avoir œuvré et d'avoir été présent lors des Coupes des Régions MX effectuées ces dernières années. Jean-François se fait porte-

parole pour faire un appel aux volontaires pour intégrer les équipes de chronométrage. Christian GILBERT, le délégué régional des Commissaires a eu des remontées par rapport aux horaires de la journée qui seraient trop longs, la Ligue a bien noté et va essayer de trouver des solutions. Reconduction du trophée des commissaires en 2020. Diffusion mensuelle sur le site de la Ligue d'un point sur le classement. Remise à tous les Commissaires ayant officié cette année d'un coupe-vent et d'un tee-shirt aux couleurs de la Ligue.

Jean-François précise qu'il est important de mettre à jour l'espace club intranet : membres du bureau, informations sur les circuits (coordonnées GPS, ...).

Patrick informe d'une décision prise par le Comité Directeur concernant le défraiement du Président de la Ligue, la FFM prendrait en charge 50% du coût global la première année (12 mois), 40% la deuxième année, dégressif jusqu'à 0% la sixième année. Le prochain Président sera libre de choisir d'être indemnisé au non, d'un montant maximum de 1140€ brut/mois (3/4 du SMIC), il n'y a pas de minimum. Cette indemnisation mensuelle est forfaitaire et aucune référence à l'horaire travaillé n'est possible, elle sera soumise aux cotisations du régime général (URSSAF) et des régimes Agirc-Arrco. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu s'applique aussi. Le Président sera rattaché pour la Prévoyance au contrat liant la Ligue. Il n'acquerra pas de congés payés et en cas de maladie ne lui permettant plus d'exercer ses fonctions, son indemnisation sera maintenue sauf à ce que les statuts ou le règlement intérieur de la ligue précise qu'en cas de ce type d'absence, l'indemnisation est proratisée. Il n'aura pas le statut de salarié, il n'y aura pas de contrat de travail.

RAPPORT FINANCIER PAR LA TRESORIERE : Brigitte présente les charges et produits de cette année et fait constater le résultat négatif de 44 096€ qui était en excédent de 31 752€ pour 2018. Elle explique que ce déficit provient en grande partie de la dotation aux amortissements (34 589€) incluse dans les charges, et qui prend en compte, non seulement les investissements réalisés cette année, mais aussi ceux effectués pendant les deux années précédentes, notamment les transpondeurs.

Après analyse des produits et des charges, Brigitte conclue que la variation de résultat net entre 2018 et 2019 provient :

- De l'augmentation de 48% des aides de la Ligue pour les Clubs, les Pilotes (*et les Officiels*), pour un total de 100 660€ soit 37% des charges de la Ligue,
- De la baisse du nombre de licences compétition, et l'augmentation des licences entraînement, pour lesquelles la ristourne FFM est moins importante,
- De la baisse du nombre de manifestations, celle-ci entraînant notamment une baisse de la location des transpondeurs ; des épreuves ayant été annulées à cause des mauvaises conditions climatiques,
- De la baisse des recettes liées à la location du Circuit Bugatti, celui-ci n'ayant été disponible qu'à une seule date.

Par ailleurs, les subventions reçues du CNDS et du Conseil Régional (7 225€), ne représentent que 3% des produits de la ligue.

Brigitte poursuit en présentant les disponibilités de la ligue à la fin de cet exercice, représentant moins d'une année d'exercice.

Brigitte remercie Patrick, Jean-François, l'ensemble du Comité Directeur et le secrétariat de la Ligue, pour leur aide.

Il est mentionné aux membres présents qu'ils trouveront dans leur dossier le compte rendu financier 2019, le compte de résultats et bilans actif et passif de notre expert-comptable – annexé au PV.

Approbation du Rapport Financier : rapport approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2020 : La Trésorière présente le budget prévisionnel 2020 validé par le Comité Directeur – annexé au PV. Celui-ci tient compte des projets des différentes commissions et des différents collèges, des aides que la Ligue souhaite continuer à attribuer aux clubs, aux pilotes (*et aux officiels*), de la Convention liant la FFM et la Ligue, du renouvellement des transpondeurs (investissement n'ayant pu être réalisé en 2019 en raison d'un problème de fournisseur), du nombre d'épreuves organisées en 2020.

Approbation du Budget Prévisionnel : budget approuvé à l'unanimité.

LA REMISE DES PRIX 2020 ET LES ASSEMBLEES GENERALES :

- L'Assemblée Générale Ordinaire et la Remise des Prix 2020 auront lieu courant janvier 2021.

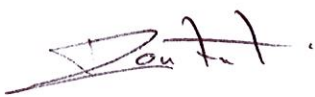
REMISE DES CHEQUES ENVIRONNEMENTAUX :

- Les chèques environnementaux sont remis aux différents bénéficiaires.

QUESTIONS DIVERSES :

Le secrétariat n'a pas reçu de question écrite.

Le Président de Ligue, remercie l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée, et clôture la séance.



Patrick COUTANT
Président de la LMR



Jean-François MORIN
Secrétaire Général



Géraldine METAYER & Cécile MONNIER
Secrétaires de séance

